

**PROCES VERBAL DE LA CONSTITUTION DU COLLEGE DE LA  
SOCIETE CIVILE AU SEIN DE L'ITIE TOGO ET DE LA DESIGNATION  
DES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE DEVANT SIÉGER  
dans LE GROUPE MULTIPARTITE ITIE TOGO POUR LE MANDAT  
2019 - 2022**

**Objet** : Constitution du collège de la société civile et désignation des représentants de la société civile dans le groupe multipartite (GMP) ITIE Togo pour le mandat 2019 - 2022

L'an 2019 et le 28 octobre, la société civile togolaise active dans la gouvernance des ressources extractives a dégagé son collège et ces représentants (titulaires et suppléant) pour le Groupe Multipartite (GMP) ITIE Togo, en respect des règles et procédures en la matière au plan national et international.

### **SOCIETE CIVILE**

Au Conseil National de Supervision, **CNS ITIE Togo, comme titulaire** au titre d'ONG/Association:

- **Publiez Ce Que Vous Payez Togo (PCQVP Togo)** représenté par
- **GOUNTANTE Kassimou, doctorant travaillant comme assistant sur le dossier PCQVP depuis 2014.**

[kgountante@gmail.com](mailto:kgountante@gmail.com) / [pcqvptogo@yahoo.com](mailto:pcqvptogo@yahoo.com) Tel. **90 00 59 73 / 99 54 38 13** Lomé - Togo

Au Conseil National de Supervision, **CNS ITIE Togo, comme suppléant** au titre d'ONG/Association:

- **Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT)** représenté par
- **MAHOULE Kodjo Dzidzome (Spéro), son Président.**

[speromahoule@gmail.com](mailto:speromahoule@gmail.com) Tel. **+228 90 22 50 50 / 22 36 30 43** Lomé - Togo

Au Comité de Pilotage, **CP, comme titulaire** au titre d'ONG/Association:

- **Association pour l'Autopromotion des Communautés de Base (ACOMB)** représentée par
- **KOUGBLENOU Kossi Pius, Directeur Exécutif ACOMB, Lomé - Togo**

[kossi.kougblenou@yahoo.fr](mailto:kossi.kougblenou@yahoo.fr) / [acomb9@hotmail.com](mailto:acomb9@hotmail.com) Tel. **+228 93 09 89 77 / 98 48 38 48**

- **Les Amis de la Terre Togo (ADT)** représentée par
- **AMEGADZE Kokou Elom, Directeur par intérim de les ADT**

[kelorm5@yahoo.fr](mailto:kelorm5@yahoo.fr) Tel. **97 12 44 96 / 90 24 66 67** Lomé - Togo

- **Dimension Humaine (DH)** représentée par
- **BOYINDJO Awoussi Rachel, Directrice Exécutif de DH**

[dhumaine@yahoo.fr](mailto:dhumaine@yahoo.fr) Tel. **90 13 65 72 / 24 45 18 68** Sokodé - Togo

Au Comité de Pilotage, **CP, comme suppléant** au titre d'ONG/Association :

- **Cercle d'Action pour le Développement et l'Epanouissement de la Femme et de l'Enfant (CADEFE)** représenté par
- **ESSEH Afua Kafui, Directrice Exécutive de CADEFE, Badou - Togo**  
[essehkafui@yahoo.fr](mailto:essehkafui@yahoo.fr) , [essehkafui23@gmail.com](mailto:essehkafui23@gmail.com) Tel. **90 35 68 70 / 98 70 10 62**
- **Association des Sinistrés des Phosphates du Togo (ASIPTO)** représentée par
- **ATCHONGBLE Dossè, Président de ASIPTO**  
[atchongbledosse@yahoo.fr](mailto:atchongbledosse@yahoo.fr) Tel. **92 42 94 86 / 99 44 81 06**, Lomé - Togo
- **Association Togolaise pour le Bien Etre de la Population (ATBEP)** représentée par
- **WONEGOU Késsina, Président de ATBEP**  
[woatbep@yahoo.fr](mailto:woatbep@yahoo.fr) Tel. **91 33 50 03 / 99 47 33 02** Lomé - Togo

### **Médias d'Etat**

Au Comité de Pilotage, **CP, comme titulaire au titre de média d'Etat pour les 18 premiers mois du mandat :**

- **EDITOGO** représentée par
- **HOURGNAMBA Wendana Batoorayéma, journaliste à Togo-presse**  
[hwendana@gmail.com](mailto:hwendana@gmail.com) Tel. +228 90 10 85 63 / +228 22 21 37 18, Lomé Togo

Au Comité de Pilotage, **CP, comme titulaire au titre de média d'Etat pour les 18 derniers mois du mandat :**

- **Radio Lomé** représentée par
- **CHAKBERA Adj, journaliste à Radio Lomé**  
[chadavy@gmail.com](mailto:chadavy@gmail.com) Tel. (+228) 90 11 44 15 / 97 39 24 14, Lomé - Togo

Au Comité de Pilotage, **CP, comme suppléant au titre de média d'Etat pour les 18 premiers mois du mandat :**

- **Radio Lomé** représentée par
- **CHAKBERA Adj, journaliste à Radio Lomé**  
[chadavy@gmail.com](mailto:chadavy@gmail.com) Tel. (+228) 90 11 44 15 / 97 39 24 14, Lomé - Togo

Au Comité de Pilotage, **CP, comme suppléant au titre de média d'Etat pour les 18 derniers mois du mandat :**

- **EDITOGO** représentée par
- **HOURGNAMBA Wendana Batoorayéma, journaliste à Togo-presse**  
[hwendana@gmail.com](mailto:hwendana@gmail.com) Tel. +228 90 10 85 63 / +228 22 21 37 18, Lomé Togo

### Médias privé

Au Comité de Pilotage, **CP, comme titulaire au titre de média privé**

- **Quotidien Liberté** représenté par
- **KETOMAGNAN Kodjo Mawuto Godson, journaliste investigateur à Liberté, webmaster**  
[godsonket@yahoo.fr](mailto:godsonket@yahoo.fr) Tel. (+228) 90 19 68 20 / 99 07 34 20, Lomé - Togo

**Observation 1** : La presse privée n'a pas de suppléant au CP. Elle n'a pas non plus de titulaire ni de suppléant au CNS.

**Observation 2** : Les syndicats ne sont représentés ni au CP ni au CNS

**Observation 3** : Le Coordonnateur National prendra attache avec l'Observatoire Togolais des Médias et les centrales syndicales pour envoyer leur représentant en fournissant les trois pièces demandées pour le dossier de candidature.

### **DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Les travaux se sont déroulés de 10h30 à 15h45mn ce 28 octobre 2018.

Présidée par M. Pius Kossi KOUGBLENOU, Directeur Exécutif de l'ONG ACOMB, à qui ses pairs avaient confié la conduite de cette mission, la rencontre a démarré avec l'ordre du jour suivant :

- 1- présentation des participants,
- 2- rappel des défis et enjeux de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE au Togo,
- 3- rappel des règles applicables,
- 4- examen des candidatures,
- 5- constitution de collège de la société civile,
- 6- élections des représentants au Conseil national de Supervision,
- 7- élection des représentants au Conseil national de Supervision,
- 8- divers.

### **Point 1 : Présentations des participants**

La rencontre a démarré par la présentation des participants. Furent présents à cette rencontre de la société civile, douze structures dont dix ONG et associations (ACOMB, ASIPTO, ATBEP, ADBES,

CACIT, CADEFE, DH, ADT, MMLK, PCQVP Togo) et deux médias, un d'Etat (EDITOGO) et un privé (le quotidien Liberté).

LCT, UGSL et radio Lomé avaient appelé pour tenir informer de leur retard pour cause de pluie. Ils ont fini par envoyer un autre message pour informer leurs pairs de leurs absences. Deux autres ONG (DH et CADEFE) de l'intérieur du pays ont informé de leurs indisponibilités pour la rencontre.

### **Point 2 : Rappel des défis et enjeux pour la société civile**

Le défi que la société civile cherche à relever à travers son processus est d'avoir des représentants opérationnels dès leurs prise de fonction dans le groupe multipartite, jouant efficacement leurs rôles, et renforçant les capacités de ceux qui sont du collège de la société civile afin de préparer une relève digne de ce nom et être de digne représentant des populations et de l'intérêt général dans l'ITIE.

Cette prise de conscience vient de l'autocritique que la société civile s'est faite elle - même, partant du constat que certains de leurs représentant au GMP ont agi à plus d'une reprise en infraction à la lettre et à l'esprit de la norme et du code de conduite ITIE (publication d'articles dans leur journal, envoi de courrier au secrétariat internationale ITIE sans concertation avec leur pairs du GMP sur des sujets qui relevaient de la compétence du GMP, menace exercée sur les autres représentants de la société civile au GMP dans le but de bénéficier de voyage en se prévalent de relation haut placée qui interviendrait pour invalider le choix souverain de la société civile sur un des leurs pour un tel voyage).

L'enjeu est la construction d'une nouvelle image de la société civile togolaise présente dans l'ITIE, image qui soit à la hauteur de ce qui est attendu de la société civile dans l'ITIE.

### **Point 3 : Rappel des règles et procédures applicables :**

Pour l'examen des CV, des déclarations (lettres) d'intention des candidats et le profil de l'organisation d'où provient le candidat, un rappel fut fait des 10 critères adoptés à la rencontre du 02 octobre 2019 notamment ;

#### **COMPÉTENCE 1 : Expérience de fond**

**Critère 1 :** expérience démontrable dans des domaines tels que, mais non limités, la gouvernance, la transparence, la redevabilité dans le secteur les extractives (mines, pétrole, gaz).

**Critère 2 :** connaissances et expérience en rapport avec des éléments clés de la chaîne de valeur des IE, en particulier ceux qui font partie de la norme ITIE en vigueur

**COMPÉTENCE 2 : Familiarité avec les politiques (norme, directives pour la société civile, code de conduite, statuts) et processus de l'ITIE**

**Critère 3 :** un engagement actif dans l'ITIE et la connaissance des politiques et règles de l'ITIE liées aux processus de mise en place, de mise en œuvre et de validation

**COMPÉTENCE 3 : Sens stratégique et compétences en négociation / gestion des parties prenantes**

**Critère 4 :** capacité d'appliquer la pensée stratégique à long terme et à assurer l'équilibre entre les intérêts organisationnels, locaux et nationaux tout en maintenant une norme ITIE solide

**Critère 5 :** une autorité suffisante et la capacité de parler avec conviction au nom de la société civile lors des réunions du Comité de pilotage, du Conseil National de Supervision entre autres.

**Critère 6 :** une solide expérience et un intérêt s'agissant de collaborer avec un large éventail de groupes d'intervenants (secteur privé, donateurs, institutions financières internationales, gouvernements, médias, etc.) et des techniques de négociation et de dialogue

**COMPÉTENCE 4 : Expérience de travail dans les régions extractives**

**Critère 7 :** expérience de travail avec les organisations de la société civile, les communautés locales, les collectivités locales dans les régions d'extraction

**COMPÉTENCE 5 : Expérience de travail avec les réseaux d'OSC**

**Critère 8 :** solide expérience démontrable dans une liaison active avec les réseaux nationaux et régionaux d'OSC, ainsi que les initiatives multipartites

**Critère 9 :** engagement démontrable dans la société civile et la vie publique d'une manière compatible avec le code de conduite de l'ITIE.

**COMPÉTENCE 6 : Capacité à s'acquitter de tâches consultatives**

**Critère 10 :** suffisamment de temps et de volonté de faire régulièrement des rapports à la société civile dans son ensemble au sujet des décisions du conseil, du comité et des résultats des réunions.

Ces 10 critères sont traduits dans une grille de notation qui associe à chaque critère, une note allant de 1 à 4, la plus faible note étant 1 et la plus forte étant 4. Chacune des 3 pièces constituant une candidature est examinée à la lumière de la grille de notation. Le cumul des notes est classé par ordre d'importance, de la note la plus forte à la note la plus faible. Il est prévu de déclarer les candidatures ayant les 20 meilleurs notes comme ayant qualité de membre du collège de la société civile en charge de l'élection des représentants de la société civile au GMP.

Il est aussi prévu que seront soumis à élection pour représentation de la société civile au GMP comme titulaires, les huit candidatures ayant les plus fortes notes sur la liste.

Spécifiquement pour la prise en compte du genre dans la sélection conformément à la norme 2019 et aux directives de la société civile ITIE 2019, il a été prévu qu'en absence de candidature féminine sur la liste de ceux qui ont obtenu les huit plus fortes notes, les deux premières candidatures féminines sur la liste générale seront cooptées, la première pour un poste de titulaire dans le CP et la seconde pour un poste de suppléante.

#### **Point 4 : Examen des candidatures**

Il fut d'abord décidé un décompte des dossiers de candidatures reçus et qui a été transmis aux participantes séances tenantes le jour de la rencontre par les soins du Coordonnateur National ITIE Togo.

Au Total 16 candidatures ont été dénombrées provenant de treize 13 ONG et associations, 2 médias d'Etat et 1 presse privés.

Les treize ONG et associations ayant fait acte de candidature sont :

1. Association pour l'Autopromotion des Communautés de Base, **ACOMB**
2. Action de Développement pour le Bien Etre Social, **ADBES**
3. Les Amis de la Terre Togo, **ADT**
4. Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement Togo, **ANCE**
5. Association des Sinistrés des Phosphates du Togo, **ASIPTO**
6. Association Togolaise pour le Bien Etre de la Population, **ATBEP**
7. Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo, **CACIT**
8. Cercle d'Action pour le Développement et l'Epanouissement de la Femme et de l'Enfant, **CADEFE**
9. Dimension Humaine, **DH**
10. Ligue des Consommateurs du Togo, **LCT**
11. Mouvement Martin Luter KING, **MMLK**
12. Organisation Panafricaine de Lutte pour la Santé, **OPALS**
13. Publiez Ce Que Vous Payez Togo, **PCQVP Togo**

Les deux média d'Etat ayant fait acte de candidature sont :

1. Radio Lomé
2. EDITOGO

Le seul média privé ayant fait acte de candidature est :

1. Le quotidien privé Liberté

Handicapé par le courant électrique dû à un court circuit dans les locaux du Secrétariat Technique dans cette matinée du 28 octobre, le groupe de la société civile n'a pu utiliser le vidéo projecteur faute d'énergie disponible. Il était devenu quasi impossible d'utiliser la grille sans le power point alors que pour le travail, c'était seulement une journée qui y était dédiée. Les membres présents décidèrent en toute souveraineté et à l'unanimité de ne pas reporter la rencontre à cause du problème d'énergie mais d'aller jusqu'au bout de la réalisation des objectifs qu'ils se sont fixés pour la rencontre.

Le travail passa alors à sa deuxième étape qui fut un contrôle sur pièce pour s'assurer que chaque candidat a fourni les trois pièces mentionnées par l'avis d'appel public à manifestation d'intérêt. Le résultat de ce contrôle se présentait comme suit :

**Candidature ayant fourni les trois (3) pièces demandées :**

- 1 - Association pour l'Autopromotion des Communautés de Base, **ACOMB**
- 2 - Action de Développement pour le Bien Etre Social, **ADBES**
- 3 - Les Amis de la Terre Togo, **ADT**
- 4 - Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement Togo, **ANCE**
- 5** - Association Togolaise pour le Bien Etre de la Population, **ATBEP**
- 6 - Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo, **CACIT**
- 7 - Cercle d'Action pour le Développement et l'Epanouissement de la Femme et de l'Enfant, **CADEFE**
- 8 - Dimension Humaine, **DH**
- 9 - Ligue des Consommateurs du Togo, **LCT**
- 10 - Organisation Panafricaine de Lutte pour la Santé, **OPALS**
- 11 - Publiez Ce Que Vous Payez Togo, **PCQVP Togo**

Deux média d'Etat ayant fait acte de candidature sont :

- 12 - Radio Lomé
- 13 - EDITOGO



## **Candidature n'ayant pas présenté une des pièces en occurrence le profil de l'organisation :**

### **ONG et associations**

1 - Association des Sinistrés des Phosphates du Togo, **ASIPTO**

2 - Mouvement Martin Luter KING, **MMLK**

### **Média privé**

3 - Le quotidien privé Liberté

A l'issue de ce contrôle sur pièce, s'installa un long débat dont la préoccupation essentielle était de trouver la meilleure voie et la meilleure formule permettant à la société civile ITIE de réaliser son ambition, celle d'avoir une représentation de qualité sans occulter la représentation des populations des zones d'exploitations et le genre, dans un état d'esprit favorable à l'instauration d'une confiance mutuelle et à la recherche de complémentarité entre les acteurs. De l'intensité et de la qualité de ces échanges, les participants sont parvenus à un large consensus :

- Le premier niveau de consensus est d'avoir souverainement retenu l'ensemble des candidatures comme membre du collège de la société civile et de demander à ASIPTO, à MMLK et à Liberté de compléter leur dossier sans délai en envoyant la pièce "profil de l'organisation".
- Le deuxième niveau de consensus est d'avoir en toute souveraineté conféré au collège de la société civile, la fonction de corps électoral pour l'élection des représentants de la société civile au GMP.
- Le troisième niveau de consensus est d'avoir en toute souveraineté demandé au corps électoral de procéder par consensus et à défaut passer au vote pour l'élection des représentants de la société civile dans le GMP.
- Le quatrième niveau de consensus est d'avoir en toute souveraineté demandé au corps électoral de coopter les deux candidatures féminines, l'une comme titulaire et l'autre comme suppléant dans le GMP.
- Le cinquième niveau de consensus est d'avoir en toute souveraineté demandé au corps électoral de retenir dans le GMP au moins un des deux associations des populations des zones minières ayant fait acte de candidature.
- Le sixième niveau de consensus est d'avoir en toute souveraineté demandé au corps électoral de dégager conformément au décret 2010-024/PR portant création, attribution, composition, organisation et fonctionnement des organes de mise en œuvre de l'ITIE au Togo, quatre (4)

titulaires au GMP dont trois (03) pour le Comité de Pilotage (CP) et un (1) pour le Conseil National de Supervision (CNS) et, conformément aux directives de la société civile de ITIE, les y adjoindre quatre (04) autres suppléants (en attendant que le décret évolue à ce niveau).

- Septième niveau de consensus est d'avoir en toute souveraineté recommandé que le collège de la société civile ait un bureau partiel avant la clôture de la rencontre. Le bureau partiel sera complété en temps opportun.
- Le huitième niveau de consensus est d'avoir en toute souveraineté recommandé que les représentants de la société civile aient un bureau dans un délai raisonnable.

Le corps électoral, en strict respect des points de consensus, a dégagé les représentants titulaires et suppléants de la société civile dans le GMP tel que présenté en début de ce PV.

Pour l'importance de sa contribution au climat de travail qui a prévalu durant toute la rencontre, le collège de la société civile a unanimement décidé de porter Togbui Yao ANANI à la présidence du collège de la société civile. Sous réserve de complément de son dossier de candidature, MMLK fut coopté au poste de premier rapporteur du collège de la société civile.

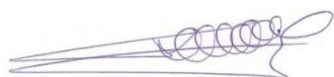
ASSIPTO et LIBERTE ont complété leur dossier. Seul MMLK ne l'a pas, situation qui le dessaisit de son poste de rapporteur au collège de la société civile

Fait à Lomé, le 28 octobre 2019

Le collège de la société civile ITIE Togo

Le Président de séance (ACOMB)

Le rapporteur (CACIT)



Pius Kossi KOUGBLENOU



AMETANA AMEN